



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

A l'attention des Présidentes et des Présidents des  
Comités Départementaux et des Liges Régionales

Paris, le 28 mai 2014

N° réf. : 2014/D/CAB/JPS/MLD/0058

Objet : Informations sur les catégories jeune

Madame, Monsieur,

Nous vous avons récemment sollicité afin de dresser un bilan des réformes engagées au cours des dernières saisons concernant les catégories de jeunes (passage de la catégorie cadet à deux ans ; création des championnats U20...). Pour ce faire, nous vous avons invité à répondre à une enquête sur les engagements d'équipes dans vos championnats. Je tiens à remercier les structures qui nous ont aidées à mener à bien ces travaux en nous communiquant les informations demandées.

Vous trouverez joints à ce courrier les résultats complets de cette enquête. Les premiers enseignements que nous en avons tirés mettent en avant la pertinence de la création des championnats U20. En effet, cette nouvelle catégorie est venue compléter et diversifier, plutôt que suppléer, l'offre de championnats proposée à nos jeunes licenciés. L'évolution positive du nombre de licenciés dans les catégories d'âge concernées atteste de l'accueil favorable de ces nouvelles dispositions par notre public.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que ces réformes engagées lors de la saison 2009/2010 (création des championnats U20 et de la catégorie U17) n'étaient pas encore appliquées par l'ensemble des structures. Dans un souci de cohérence avec la politique territoriale de la Fédération, mais aussi pour plus de clarté et de visibilité pour nos clubs et nos licenciés, je vous invite vivement à transposer ces dispositions sur votre territoire.

Le Service Observatoire de la FFBB se tient à votre entière disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires sur cette étude.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Pierre SIUTAT  
Président

Siret 784 405 862 00052  
Code NAF / APE 926 C  
N° TVA Intercommunautaire  
FR 23 784 405 862  
Reconnue d'utilité  
publique par décret  
du 1<sup>er</sup> octobre 1971